

*L'Ecolabel Européen*

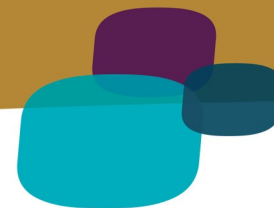
*Services d'Hébergement  
touristique*

Le 16 mai 2008

Chantal MORIERAS



**afnor**  
CERTIFICATION

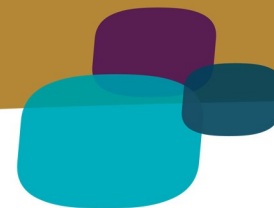


## ● OBJECTIF :

Valoriser les produits ou services plus respectueux de l'environnement

**LE BUT** étant de réduire les impacts sur l'environnement dus à l'activité de fabrication du produit ou du service

# Les écolabels officiels (type I)



- Marque NF Environnement
- Ecolabel européen



**Selon la norme EN ISO 14024**

Un éco-produit est un produit **de qualité** qui génère moins d'impacts sur l'environnement **tout au long de son cycle de vie.**

Certification tierce partie

# Principes et Avantages



## CRÉDIBLE

Basé sur des études scientifiques  
Supporté par les Pouvoirs publics



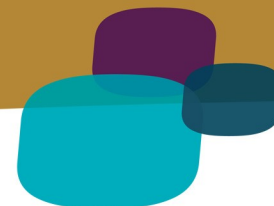
## FIABLE

Certifié par un  
organisme indépendant,  
compétent et impartial

## VISIBLE

Facile à reconnaître

# Diversité des catégories



■ Aujourd'hui plus de 50 familles de produits pour les deux labels écologiques avec 200 titulaires en France



- jardinage
- papeterie
- bricolage / décoration
- bazar
- électroménager et appareils électriques
- emballage
- détergence
- audiovisuel et informatique
- ameublement
- textiles
- hébergement touristique
- campings

# L'Ecolabel européen : Généralités

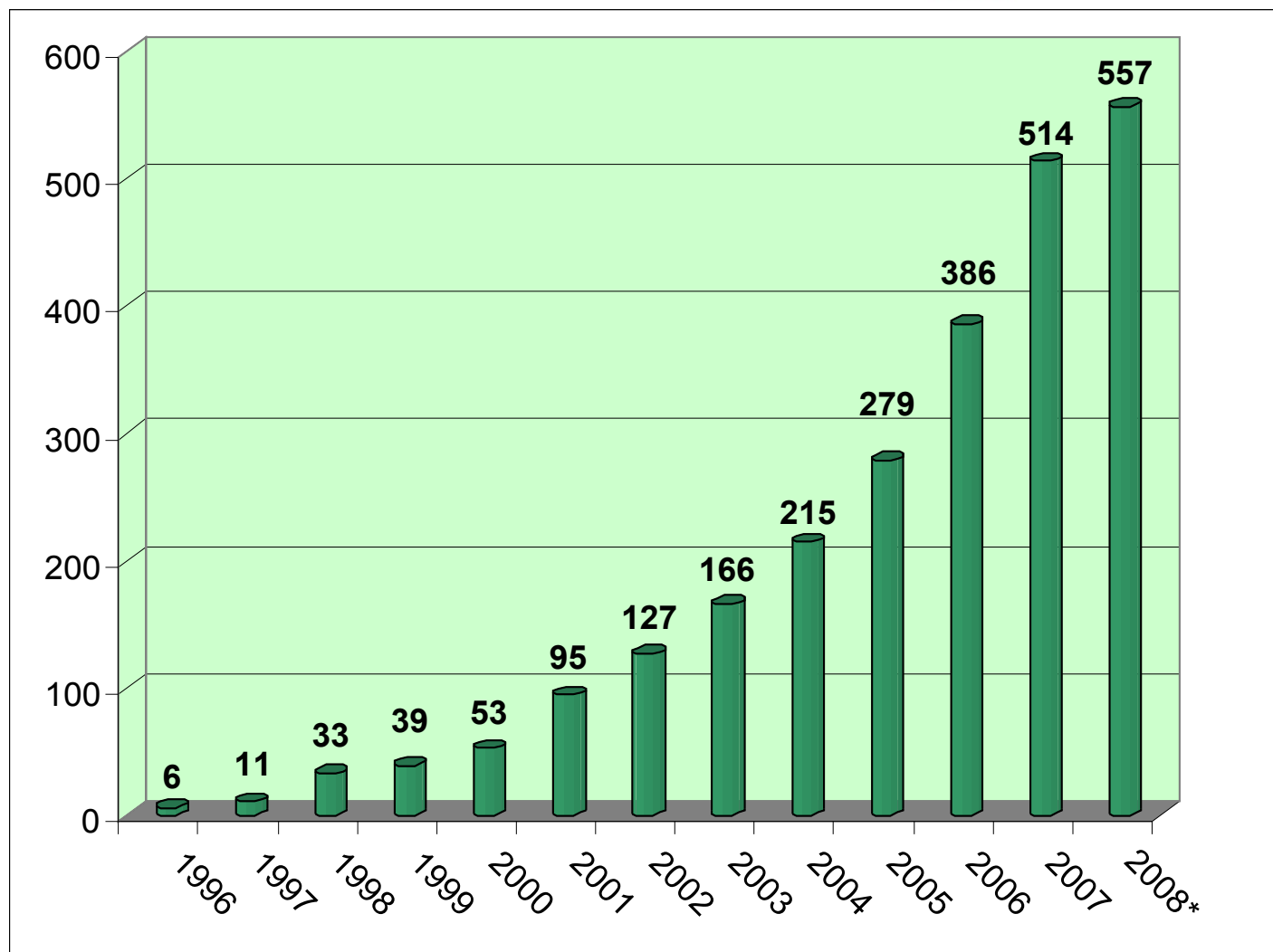
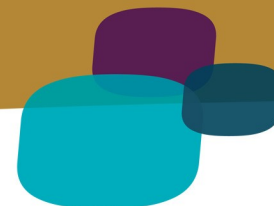


- **Concerne les produits et services**
- **Repose sur une approche multi critères**
- **Prend en compte les performances du produit ou du service**
- **Reconnu dans les 27 pays de l'UE**
- **Aujourd'hui 25 familles de produits dont 2 dans les services (plus de 550 titulaires à ce jour)**
- **Fait partie d'une stratégie plus large :**

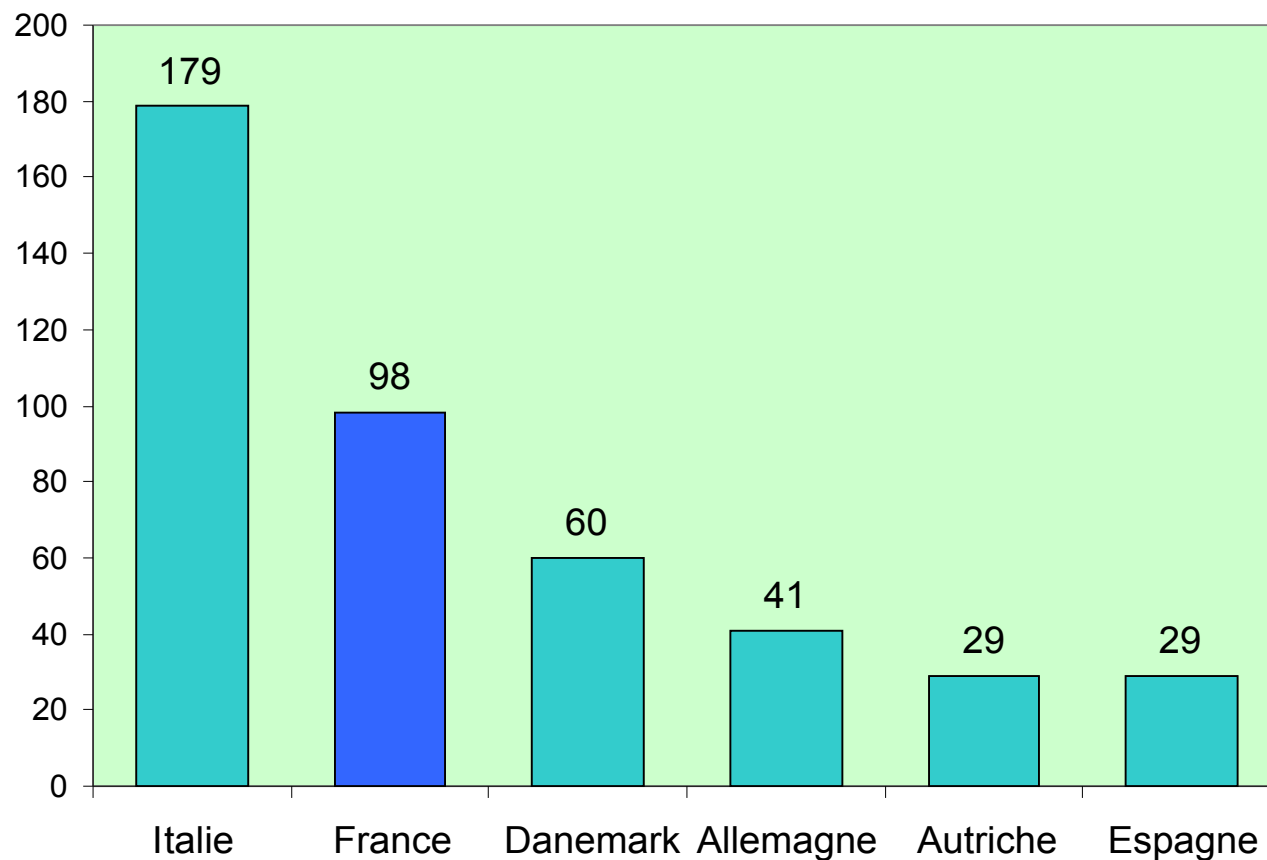
**le développement durable**



# Forte évolution du nombre de titulaires en Europe



# Pays présentant le plus grand nombre de titulaires

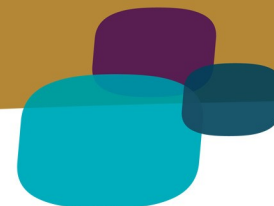




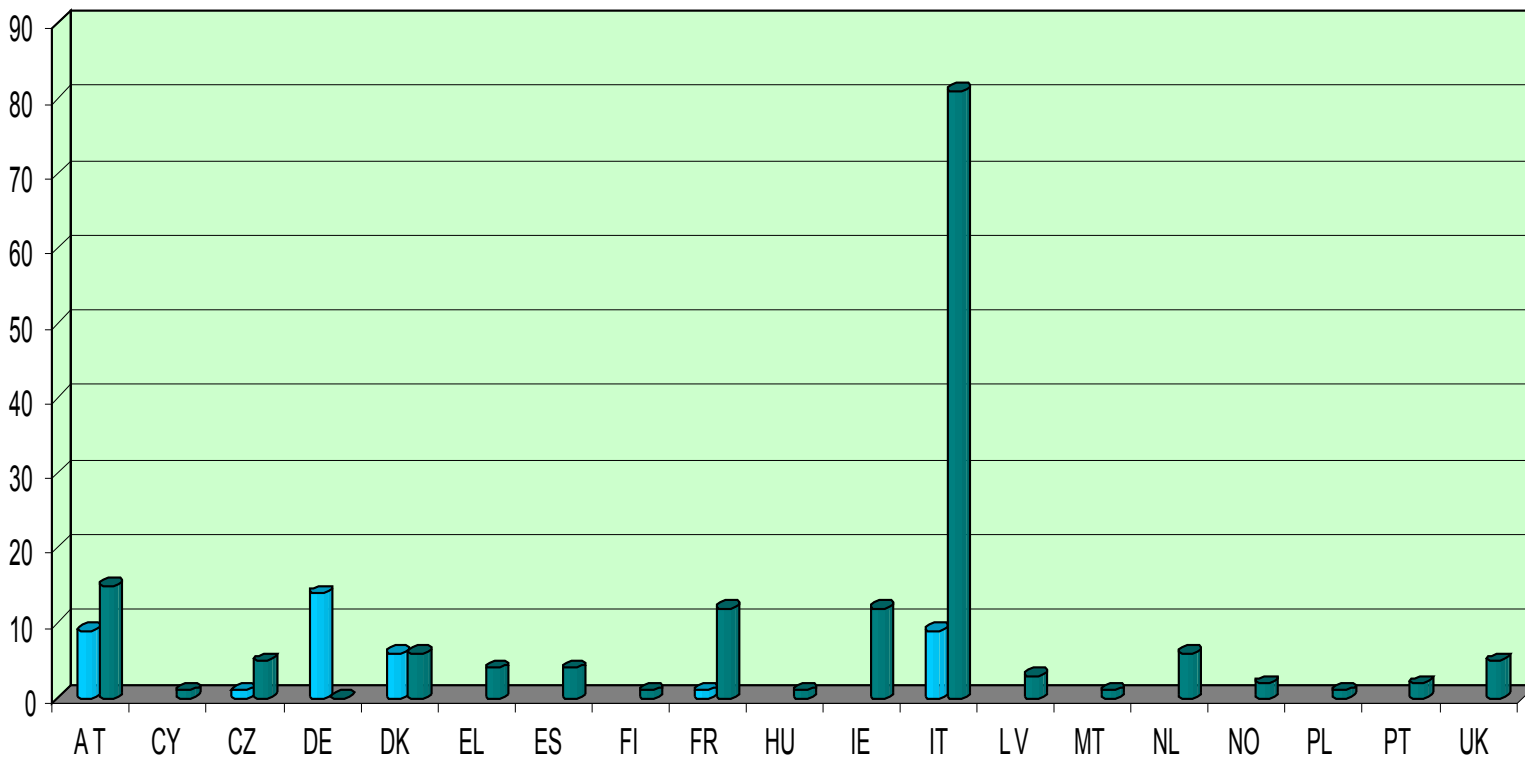


- Décision du 4 avril 2003 (parution au JOCE)
- Durée de la décision 5 ans  
(avril 2008, validité prolongée au 31 octobre 2009)
- Autre Ecolabel Européen sur les services de camping décision du 14 avril 2005

# Situation en Europe



	AT	CY	CZ	DE	DK	EL	ES	FI	FR	HU	IE	IT	LV	MT	NL	NO	PL	PT	UK	Total	
<b>Camping</b>	9		1	14	6				1			9									<b>40</b>
<b>Hébergement touristique</b>	15	1	5	0	6	4	4	1	13	1	12	81	3	1	6	2	1	2	5		<b>163</b>





## Types D'Hébergement



- Hôtels, Motels, appartements hôtels
- Pension de famille, gîte d'étape
- Auberges de jeunesse, refuges de montagne
- Chambres d'hôtes
- Résidences locatives



### ● 37 Critères obligatoires dont

- ➔ 10 critères sur l'énergie
- ➔ 10 critères sur l'eau
- ➔ 5 critères sur les déchets
- ➔ 2 critères sur les détergents
- ➔ 2 critères sur autres services
- ➔ 7 critères sur la gestion environnementale





### ● 47 Critères optionnels dont

- ➔ 17 critères sur l'énergie
- ➔ 7 critères sur l'eau
- ➔ 5 critères sur les déchets
- ➔ 5 critères sur les substances chimiques
- ➔ 8 critères sur autres services
- ➔ 5 critères sur la gestion environnementale





### ■ CRITERES OPTIONNELS



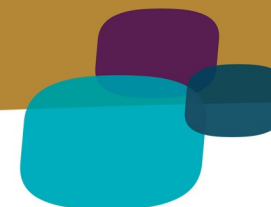
- ➔ Le nombre de critères conformes doit correspondre à un total de 16,5 points
- ➔ Le résultat sera agrémenté d'un point supplémentaire pour chacun des trois services suivants :
  - services de restauration,
  - activités sportives,
  - espaces verts



### GESTION



- **Formation** du personnel (fuites, détergents, déchets...)
- **Communication** en direction des clients grâce à des documents d'information (fuites, détergents, consommation d'eau...)
- **Affichage** de la politique environnementale de la structure avec son plan d'action
- **Politique** d'achats spécifique (textiles, ampoules, peintures, détergents...)



### Quelques exemples de critères énergie

- Au moins 22% d'électricité produite doit provenir sources d'énergies renouvelables
- Le rendement d'une nouvelle chaudière (générateur de chaleur) doit être supérieur à 90%
- Tout système de climatisation doit présenter une efficacité énergétique de classe B
- Utilisation dans un délai d'un an à partir de la demande de 60% ou 80% d'ampoules à faible consommation d'énergie





### Quelques exemples de critères eau



- Débit d'eau des robinets et des douches inférieur à 12L/mn voire 8,5 L pour un critère optionnel
- Changement des serviettes et draps
- Traitement de toutes les eaux résiduaires
- Maintenance concernant les fuites



### Quelques exemples de critères déchets



- Tri des déchets dans les chambres
- Tri des déchets dangereux
- Pas de produits jetables ou à usage unique dans les chambres



- Gain en **consommation d'électricité** par l'installation d'ampoules basse consommation d'énergie,
- Gain en **consommation de produits** de nettoyage par un contrôle continu de la consommation,
- Gain en **consommation d'eau** par un contrôle continu des fuites...





## ● Services d'hébergement touristique :

- ➔ 13 titulaires
- ➔ hôtels indépendants (3),
- ➔ hôtels appartenant à une chaîne (6),
- ➔ résidences hôtelières (3)
- ➔ village club (1)

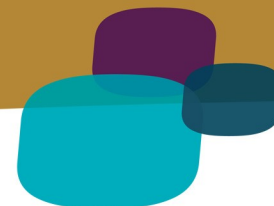
## ● Services de camping :

- ➔ 1 titulaire : camping et hébergement locatif (emplacements libres, chalets, bungalows et mobil home)



# Les Ecolabels et la certification

## COMMENT CA MARCHE ?



**Envoi de documents**

- ➔ référentiel de certification,
- ➔ check list
- ➔ tarification

**Dossier à remplir**

- ➔ apport des modes de preuve de conformité aux critères

**audit**

- ➔ Programmation,
- ➔ Réalisation sur site

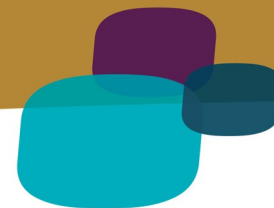
**Rapport d'audit**

- ➔ Fiches d'écart éventuelles
- ➔ Réponses à ces fiches d'écart

**Délivrance du certificat**

- ➔ Notification à la Commission Européenne
- ➔ 2° année : surveillance





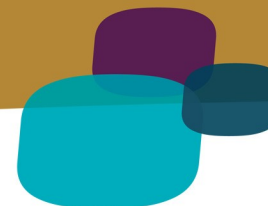
## ● Droits d'admission :

- 200 €HT pour une TPE (- de 10 salariés)
- 600 €HT pour une PME (10 à 500 salariés)
- 800 €HT pour tout autre établissement

## ▀ Frais d'audit (sur la base d'une journée) :

- 600 €HT : Hébergements < 30 chambres
- 800 €HT : Hébergements entre 30 et 100 chambres
- 1200 €HT : Hébergements > à 100 chambres





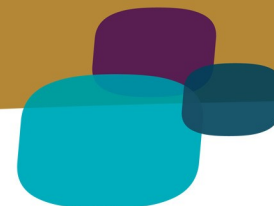
## ● Droit d'usage de l'Ecolabel Européen

- *0.075% du volume des ventes  
soit  $0,00075 \times CA$  annuel.*
- ➔ *Min. 100 € pour les TPE et 500 € pour les PME  
(max : 25 000 €).*

## ● Réduction sur la redevance annuelle :

- *25% pour les PME*
- *75% pour les TPE*
- *15% pour EMAS/ISO 14001 certifiée*

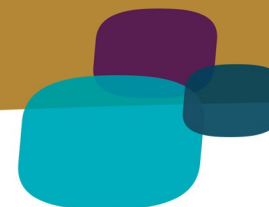




- Une **campagne nationale** chaque année (1ère en 2004),
- Des **outils de communication** et de promotion (tee-shirt, stylos...) mis à la disposition des établissements,
- **Participation** à des salons (ECORISMO, POLLUTEC, EUROPROPRE), remise de diplôme...,
- Un **site** à l'attention des consommateurs <http://ecolabel-tourism.eu>
- Un **trophée** sur la communication des écolabellisés.



# Promotion de l'Ecolabel Hébergement touristique



**Le tourisme écologique** Le tourisme doit-il forcément détruire la vie sauvage et polluer les rivières? Sites agréables mais souvent fragiles, les campings et les lieux d'hébergement touristique ont un impact lourd sur la nature. La destruction des habitats, l'activité humaine irresponsable et la mauvaise gestion des déchets menacent la vie des espèces locales. Les lieux d'hébergement tentent d'améliorer la qualité de l'environnement dans de nombreux domaines en vue d'acquiescer l'Eco-label.

L'Eco-label européen vous garantit que votre lieu d'hébergement ou camping:

- utilise l'énergie efficacement;
- respecte l'environnement naturel et
- vous offre tous les atouts pour profiter pleinement de vos vacances.

Hôtel confortable ou camping rustique, les sites éco-labelisés respectent l'environnement par l'utilisation des énergies renouvelables, par un usage économe de l'eau, par la réduction des déchets et par la formation du personnel pour un comportement écologique. Bref, les lieux d'hébergement touristique éco-labelisés sont « naturellement meilleurs ».

**L'Eco-label européen** distingue les produits qui répondent à des critères stricts de performance et de qualité environnementale. Chaque produit portant l'Eco-label européen passe un test de conformité environnementale rigoureux, dont les résultats sont certifiés par un organisme indépendant.

D'autres labels écologiques ne couvrent que certains aspects environnementaux comme la recyclabilité ou l'efficacité énergétique, alors que l'Eco-label européen garantit de faibles impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit (de l'extraction des matières premières à la fin de vie). Les consommateurs retrouvent l'Eco-label européen partout dans l'Union européenne, en Norvège, au Liechtenstein et en Islande.

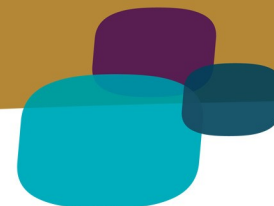
Il existe des critères pour plus de 23 catégories de produits et de services, et de nouvelles catégories sont continuellement ajoutées. La Fleur, symbole de l'Eco-label européen, distingue, entre autres, les appareils ménagers, les vêtements, les produits de jardinage et les lieux d'hébergement touristiques respectant l'environnement.

**Faites une Fleur à l'environnement**

**CONTACT ET INFORMATIONS**  
 Commission européenne: [ecolabel.ec.europa.eu](http://ecolabel.ec.europa.eu)  
 Vos organismes compétents nationaux:  
[http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/tools/competentbodies\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/tools/competentbodies_en.htm)  
 Informations générales concernant la Fleur: <http://ec.europa.eu/ecolabel>  
 Votre guide vers des produits plus verts: [www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)  
 L'Eco-label européen et les services touristiques:  
<http://www.eco-label-tourism.com>

© 2006 AFNOR Certification





[www.afnor.org/ecolabel](http://www.afnor.org/ecolabel)  
(et bientôt [www.ecolabel.fr](http://www.ecolabel.fr))

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

[www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)

[www.ec.europa.eu/ecolabel](http://www.ec.europa.eu/ecolabel)

**Chantal MORIERAS**

Délégation régionale Groupe AFNOR

329 rue Léon Blum – la coupole Sud – 34000 MONTPELLIER

Tel : 06 80 94 25 12

[chantal.morieras@afnor.org](mailto:chantal.morieras@afnor.org)